



A
U
V
R
A
I
N
O
R
M
A
N
D



Michaël WAHL - Maître Restaurateur
14, rue Armand Gasté - Vire - 14500 VIRE NORMANDIE
Tél 02 31 67 90 99 - www.auvrainormand.com



ventes & dépannages

**Bocage
Bureautique**
06 31 52 59 47



Alarmes
Surveillance Vidéo
Automatisme

Expert en solution de sécurité depuis 1992

16, Av. de Bischwiller - Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

02 31 68 95 00



Froid Commercial - Climatisation
Pompe à chaleur

Éric PINEL - Tél. 02 31 68 01 15 - Fax 02 31 67 52 56
froid.plus@orange.fr

Voyages
Robert Groupe
BELLIER VOYAGES

DÉPLACEMENTS - VOYAGES ORGANISÉS

6, Place Colonel Candau - 14410 VASSY

Tél. 02 31 68 51 12 - voyages.robert@wanadoo.fr

Succursalle : 18, Place de la Gare - 14500 VIRE - Tél. 02 31 68 00 50



Christophe Adam

tél. 02 31 68 01 44
fax 02 31 67 62 17

11, rue du Onze-Novembre
14500 VIRE

DU MARDI AU SAMEDI
8 h à 12 h - 14 h à 19 h
FERMÉ LE LUNDI



**Ambulances
COIRE**



Ambulances Viroises

9 bis, route de Caen

Tél. 02 31 68 04 79

Ambulances Le Béný-Bocage

Cabinet médical "Les Bruyères"

Tél. 02 31 67 30 66

VIRE Nature

Fruits, légumes bio, Épicerie fines, Grand choix de thés, Dépôt de pain,
compléments alimentaires, Cosmétiques naturels



Tél : 02 31 68 18 35

33, rue du Haut Chemin 14500 VIRE

SOMMAIRE

P. 1	Le mot du maire délégué
P. 2	Personnel de l'école- Site Internet
P. 3	Horaires mairie déléguée - État civil
P. 4	Budget 2018
P. 5	Tarifs et numéros utiles
P. 6-7	Rétrospective 2018
P. 8-9	Travaux effectués en 2018 - Patrimoine
P. 10	Les maisons fleuries et potagers
P.11	Bourse d'échanges - Cours d'eau
P.12	École maternelle Arthur Papworth
P.13	École Hugues Aufray
P.14	APE - Comité des fêtes - Running Loisirs - Amicale des chasseurs
P.15	Anciens combattants - Club de l'amitié
P.16	Aérobic - Gym détente - Tennis club
P.17	Assoc sportive Vaudry/Trittemer - Kick'n Clap
P.18-19	Relais Assistantes Maternelles
P.20-21	Intercom - Ordures ménagères - Ramassage sapins
P.22	Entretien de terrains et Civisme
P.23	Tadami
P.24	Renseignements administratifs



Le Mot du Maire délégué

Mairie déléguée de
Vaudry

Chères Vaudriciennes, chers Vaudriciens

Comme chaque année, ce bulletin communal vous permettra de découvrir, en images, la rétrospective de l'année 2018. Il relate les manifestations qui se sont déroulées sur notre commune et il vous permet de prendre connaissance des travaux engagés sur les différents secteurs.

En couverture de ce bulletin, vous découvrirez le chantier de la rénovation du lavoir du XIX^e siècle, situé Chemin des Monts. Huit personnes d'un chantier d'insertion encadrées par des personnels de Vire Normandie ont contribué à sa réhabilitation. Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés. Un grand merci également à Yvette LELEVE qui a ressorti son matériel de lavandière lors de l'inauguration !

Outre les habituelles réfections de voirie que nous entreprenons chaque année, nous avons aménagé les abords du nouvel EHPAD de Blon route de Tinchebray afin d'y créer des places de stationnement, un cheminement piétonnier sécurisé et des passages piétons.

La transformation de l'arrière de la mairie en places de parking a débuté et un nouveau bloc sanitaire y prendra place. Il restera à détruire l'ancien afin d'accroître les offres de stationnement. Quant à l'accès au cimetière, il a été amélioré par la création d'une nouvelle entrée pour les véhicules et les piétons ; un cheminement permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder facilement à l'église. Nous n'oublions pas les espaces verts : les aménagements vont débuter près de la résidence Le Fay par la pose de clôtures le long du bassin de rétention, la plantation d'arbres fruitiers et la mise en place d'un espace de jeux.

Nos agents techniques appliquent toutes leurs compétences dans ces différentes réalisations. Nos deux secrétaires entourent les élus et apportent les connaissances indispensables au bon fonctionnement d'une collectivité.

Je tiens à saluer les membres des associations qui permettent d'animer notre commune et je voudrais adresser des remerciements tout particuliers à Marie-Thérèse PORQUET qui vient de quitter la présidence du Club de l'Amitié après 20 années passées à sa tête.

Cette édition 2019 du bulletin communal n'aurait pas pu voir le jour sans l'implication des membres de la commission ni sans les fidèles annonceurs que je tiens à remercier.

Au nom de mes collègues élus, je vous souhaite, à vous et à vos familles, une excellente année 2019, année de bonheur et de joies.

Je vous convie à la cérémonie des vœux le samedi 12 janvier à 11 h à la Salle des Fêtes où j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer en présence de mes collègues élus et de mes collaboratrices et collaborateurs.

Annie BIHEL

Page de couverture : rénovation du lavoir chemin des Monts.

ROBLEDO
CONSTRUCTIONS

02 31 68 11 66 - contact@robledo-constructions.fr
11-13 pl. Sainte Anne - 14500 Vire - 129 rue Couraye 50400 Granville
www.robledo-constructions.fr

Personnel de l'école

L'école Arthur PAPWORTH accueille les élèves de maternelle. Pour accompagner les enseignantes M^{me} LAURENT (directrice) et M^{me} PRESTAIL, nous avons 2 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Caroline MARION et Florence LEBOUVIER.

Pour cette année scolaire, la commune déléguée de Vaudry participe à la formation de 2 personnes en apprentissage au sein de l'école.

Chacune travaille avec une ATSEM.



De gauche à droite : Florence , Cécilia (service civique qui a rejoint l'équipe) Caroline et les 2 apprenties Laura et Lucie.



Patricia entourée des enfants de la garderie.

L'accueil du matin et du soir, à la garderie, est assuré par Patricia GUILLOIS.

Lectures, jeux, activités manuelles et plus encore sont proposés aux enfants pendant les temps de garderie.

Sans oublier, le soir, un petit goûter offert.

Site internet



commune-vaudry.fr

Bienvenue sur le site officiel de Vaudry, commune déléguée de Vire Normandie.

[Accueil](#)

[Dernières informations](#)

[La commune](#)

[Le conseil communal](#)

[L'école](#)

[Les associations](#)

[Contact](#)

[Vire Normandie](#)



Pour rester sur le sujet de l'école, nous vous informons que notre site internet communal, consultable à l'adresse <http://commune-vaudry.fr>, propose désormais une page consacrée à notre école maternelle. Des informations pratiques vous sont proposées telles que les horaires de classe et de garderie, les différents tarifs, les menus de la cantine ou encore les coordonnées pour joindre les membres de l'équipe enseignante. N'hésitez pas à visiter cette page et à la faire connaître aux parents d'élèves (actuels ou futurs). De manière plus générale, notre site internet est toujours aussi visité (près de 7000 vues par année) et continue à vous informer sur les sujets les plus importants de la vie de notre collectivité. Vous pouvez toujours vous inscrire pour recevoir directement par courrier électronique les dernières informations.

Horaires de la Mairie déléguée

Tél. : 02 31 68 04 17 - Fax : 02 31 68 88 72 - Courriel : mairie.vaudry@virenormandie.fr

HORAIRES

Lundi	13h30 – 18h00
Mardi	9h00 – 12h00 13h30 – 18h00
Mercredi	14h00 – 16h30
Jeudi	9h00 – 12h00 13h30 – 18h00
Vendredi	9h00 – 12h00 13h30 – 17h30
Samedi	10h00 à 12h00 Permanence des adjoints

État Civil 2018

Naissances

<i>CAMAX Mya,</i>	<i>5 janvier</i>	<i>GHANDOUR Mohamed,.....</i>	<i>20 mai</i>
<i>LEGRAND Marceau,.....</i>	<i>20 janvier</i>	<i>MONBELL Céliane,.....</i>	<i>14 juin</i>
<i>LERAY Cafy,.....</i>	<i>9 février</i>	<i>SELLIER Jade,.....</i>	<i>31 juillet</i>
<i>HUE Louison,.....</i>	<i>4 avril</i>	<i>SADIN Jennah,.....</i>	<i>30 septembre</i>
<i>JAMARD Lise,.....</i>	<i>25 avril</i>	<i>VAUDRUS Raphaël,.....</i>	<i>1^{er} octobre</i>

Les familles de 4 enfants et plus qui souhaitent être candidates pour la Médaille de la Famille Française peuvent s'inscrire en mairie.

Mariages

<i>VIMONT Michaël et PELTIER Cécile,</i>	<i>12 mai</i>	<i>DEVELTER Marc et TOURAINNE Laurence, ..</i>	<i>28 juillet</i>
<i>CALERI Richard et NUGUES Elisa,</i>	<i>2 juin</i>	<i>LOUIS Valéry et LEPLANOIS Francine,</i>	<i>27 octobre</i>
<i>COIRE Guillaume et LEVALLET Amélie,</i>	<i>23 juin</i>	<i>GONDOUIN Jérôme et BRIZOVA Lucie,</i>	<i>24 novembre</i>
<i>HOXHA Naser et LIBOLT Adeline,</i>	<i>28 juillet</i>		

Décès

LECLERC veuve PIGEON Paulette	28 décembre	87 ans	La Butte
LANGLOIS Yves	30 décembre	96 ans	Maison de retraite de Blon
DESLANDES veuve LEPAREUR Simone	31 décembre	89 ans	La Martinière
VENON Jean	9 janvier	90 ans	Maison de retraite de Blon
BOUDET épouse TOULLIER Claudine	9 janvier	84 ans	11 résidence le Clos Saint Nicolas
LEFÈVRE veuve SIMON Suzanne	27 janvier	91 ans	Maison de retraite de Blon
LEMÉE René	8 février	96 ans	Maison de retraite de Blon
HERVIEU Alphonse	16 février	93 ans	Maison de retraite de Blon
GALIS Marguerite	21 février	89 ans	Maison de retraite de Blon
LEBRUN Bruno	11 mars	48 ans	Le Bourg Lopin
COAT veuve BESNARD Madeleine	9 mai	93 ans	Maison de retraite de Blon
PINEL Guy	10 mai	87 ans	Maison de retraite de Blon
DESLANDES Michel	13 juin	72 ans	6 rue Trainerie
TOUTAIN Jeanne	21 août	102 ans	Maison de retraite de Blon
LAGNEL Sébastien	22 août	18 ans	27 rue Billard
AUDES Pierre	27 août	72 ans	8 rue Trainerie
THOMAS Germaine	13 septembre	98 ans	Maison de retraite de Blon
MAUDUIT veuve TOURGIS Simonne	24 septembre	91 ans	22 résidence Saint Père
DUBOSCQ veuve QUESNÉE Alice	11 octobre	94 ans	Maison de retraite de Blon
GESNOUIN René	25 octobre	88 ans	Maison de retraite de Blon
LONCEINT veuve COUPPEY Anne-Marie	2 décembre	83 ans	14 chemin des Carreaux



Pompes Funèbres
Marbrerie

2, Rue André Halbout - Vire
14500 VIRE NORMANDIE

Rue Reine Mathilde - Z.A. Les Neuvillières - Vire
14500 - VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 68 00 75

N° habilitation 12-14-4-01 - N° Orise 13001690

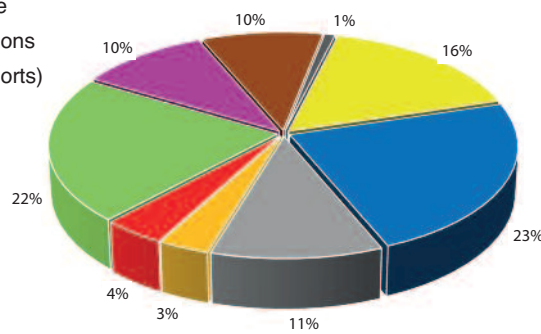
Budget 2018

Depuis la création de Vire Normandie, les communes déléguées gèrent une partie de leurs dépenses de fonctionnement. Elles perçoivent pour cela deux dotations : la dotation de gestion locale qui constitue la part la plus importante (92,7 % pour 2018) et la dotation d'animation locale.

Etat spécial : 268 750 € dont 249 250 € pour la dotation de gestion locale et 19 500 € pour la dotation d'animation locale. Ces deux dotations sont détaillées ci-dessous.

Dotation de gestion locale

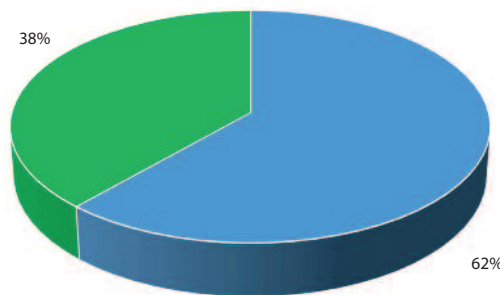
- Charges de gestion courante (contrats de prestations de services, crédit bail, locations mobilières, assurances, études et transports)
- Contributions SDEC (effacements de réseaux, éclairage public)
- Frais de gestion divers (télécom, catalogues et affranchissement, doc. techniques, imprimés, bourses et prix, cotisations)
- Taxes foncières



- Charges énergétiques (eau et assainissement, électricité, combustible et carburant)
- Frais d'entretien (bâtiments, voirie et maintenance)
- Fournitures (administratives, entretien, scolaires, petit équipement et vêtements de travail)
- Alimentation (restauration scolaire, repas bio, fruits à la récré)
- Matériel roulant

Dotation d'animation locale

- Subventions aux associations



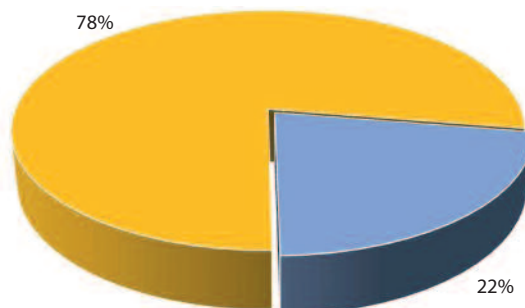
- Fêtes et cérémonies (dont banquet des Aînes)

Pour la section d'investissement, nous gérons la partie dépenses au sein d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) qui s'étale sur 5 ans de 2016 à 2020.

Pour 2018, la prévision de dépenses était de 598 915 € répartis de la façon suivante :

Dépenses d'investissement

- Cadre de vie : voiries, espaces verts, divers achats.



- Patrimoine

Les tarifs communaux (restaurant et garderie scolaires, location de salle des fêtes et concessions de cimetières) sont toujours proposés par le conseil communal de Vaudry et le vote intervient au conseil municipal de Vire Normandie.

Tarifs et numéros utiles

SALLE DES FÊTES - TARIFS VIRE NORMANDIE

	SANS CUISINE		AVEC CUISINE	
	Tarif de location	Participation aux frais de fonctionnement	Tarif de location	Participation aux frais de fonctionnement
2 jours - Week-end (Sam + Dim ou J. Fériés)	190 €	65 €	280 €	65 €
1 journée (Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. sauf Jours Fériés)	80 €	40 €	140 €	40 €
1 journée (Sam. ou Dim. ou J. Fériés)	110 €	40 €	190 €	40 €

Une majoration de 35% du tarif de location est appliquée pour les personnes extérieures à Vire Normandie.

Arrhes = 25 % du prix de base de location à verser lors de la réservation. A la location de la salle, une caution de 750 € sera demandée.

- ✓ Réunion après inhumation : 50 €
- ✓ Une journée supplémentaire avant ou après la location, le vendredi ou le lundi (uniquement pendant les mois de juillet et août) : 80 € avec une remise des clefs le jeudi à 13h30.
- ✓ Pour une location à partir du vendredi matin 10h00 (toute l'année) : 24 € supplémentaires.

Pompiers:18

Gendarmerie:17

S.A.M.U.:15

Mairie déléguée	02 31 68 04 17
..... Fax	02 31 68 88 72
Mairie de Vire Normandie.....	02 31 66 60 00
Déchèterie de Canvie.....	02 31 67 26 43
École publique de Vaudry	02 31 68 90 45
École publique de Roullours	02 31 67 78 37
Cantine de Vaudry	02 31 67 11 84
Salle des Fêtes de Vaudry	02 31 67 32 20
EHPAD de Blon	02 31 66 38 00
Presbytère Notre-Dame	02 31 68 00 70
Service Eau et Assainissement (Dépannage) ...	02 31 66 29 49
Service Eau et Assainissement (Urgence).....	06 07 38 36 84
ENEDIS ex. ERDF (Dépannage)	0 972 675 014
GrDF (Dépannage)	0 800 473 333
Trésorerie de Vire	02 31 68 02 90
Sous-Préfecture	02 31 68 08 27
Gendarmerie Vire	02 31 59 19 40
Centre Aquavire (Piscine)	02 31 66 30 60
CAF - Rue Anne-Morgan	02 31 68 04 12
Centre anti-poison	02 35 88 44 00
Allo enfance maltraitée	N° Vert 119 (appel gratuit)
Drogue - Alcool - Tabac	N° Vert 113 (appel gratuit)
Personnes âgées maltraitées	3977
SOS Violence	N° Vert 0810 55 55 00 (appel gratuit)
APPEL d'URGENCE EUROPÉENNE	112

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Espace funéraire	Avec caveau, 30 ans	350 €
	Pleine terre, 30 ans	200 €
	Enfant de moins de 10 ans, 30 ans	60 €
Espace cinéraire	Case columbarium pour 2 urnes, 30 ans	800 €
	Case columbarium pour 2 urnes, 15 ans	550 €
	Cave-urne, 30 ans	350 €
	Cave-urne, 15 ans	250 €
	Jardin du souvenir, dispersion sur les galets	60 €

PROFESSIONS MÉDICALES SUR LA COMMUNE

Cabinet médical	02 31 67 99 90
Pharmacie	02 31 67 77 10
Cabinet infirmier - 9 route de Tinchebray - Sur rendez-vous	
Infirmier, Infirmière M. AUGRAIN Anthony	
Mme AUGRAIN Marion	
	02 31 68 34 65 / 06 87 86 01 85

Formation professionnelle en Normandie

un seul numéro

N° Vert 0 800 05 00 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



LECHOIX FUNERAIRE

- Obsèques
- Marbrerie
- Prévoyance
- Fleurs et ornements

AP 25
en ZINNIA



ETS PLESSIS - LETELLIER
8, route de Caen - Vire 14500
02 31 69 47 44

Rétrospective de la vie communale 2018



*Vœux du Maire
13 janvier*



*Banquet des aînés
18 mars*



*Venue
d'une délégation anglaise
20 mars*



Cérémonie du 8 mai



*Bourse aux plantes
et sortie avec le Groupe Ornithologique
Normand 7 avril*



*Remise des cartes
aux jeunes électeurs
26 mai*



*Fête de la musique
23 juin*



Rétrospective de la vie communale 2018



*Virevoltés
5 juillet*



*Remise des récompenses
au concours
des maisons fleuries
28 septembre*



*Nettoyons la nature
29 septembre*



*Repas bio à la cantine
mars et octobre*



*Cérémonie
du 11 novembre*



*Inauguration du lavoir
14 novembre*

MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2019

> Samedi 12 Janvier : Vœux du Maire délégué Annie BIHEL > Dimanche 17 Mars : Banquet des Aînés > Samedi 22 juin : Fête de la musique

Travaux effectués en 2018



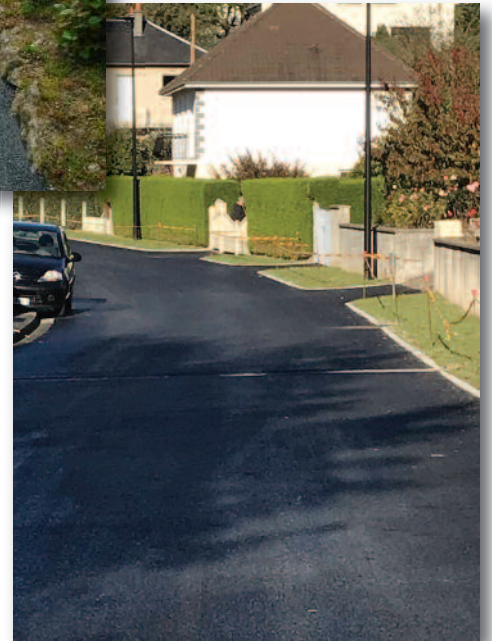
Changement des filets de protection au stade



*Rue des Bruyères :
réfection du cheminement piétonnier*



*Réfection de chaussée : chemin
de la Mare Piré, la Rairie, VC6,
impasse des Monts, Impasse de
la Châtaigneraie*



*Route de Tinchebray : aménage-
ment d'entrée de ville, création
de places de stationnement,
trottoir et passages piétons*



*Création d'un accès Personnes
à Mobilité Réduite (PMR)
pour l'église et le cimetière.*

Travaux effectués en 2018



*Réfection du bardage
du clocher*

*Réfection des joints
sur la chapelle
sud de l'église*



*Arrière de la mairie : destruction des
anciennes installations techniques
pour la création d'un parking
et toilettes accessibles
aux Personnes à Mobilité Réduite*

Résidence le Fay : 2 parcelles sont encore à vendre (superficie 860 et 960 m²), pour plus d'informations, contactez la mairie au 02.31.68.04.17 ou visitez le site internet commune-vaudry.fr

Patrimoine : rénovation du lavoir

Une exposition photos relatant les travaux de rénovation du lavoir est visible à la mairie jusqu'à la fin du mois de janvier.

A l'occasion de la rénovation du lavoir, nous vous proposons de redécouvrir un article paru dans le bulletin de l'année 2005.

Avant la machine à laver

Pour laver son linge, on faisait autrefois la grande buée (origine du mot buanderie), elle se pratiquait 2 ou 3 fois dans l'année dans des cuves.

L'encharroi : on remplissait une cuve de cendres d'arbres fruitiers ou de chêne puis on versait de l'eau avec un godet à long manche (dit le pusseux ou le videux).

Pendant trois jours on faisait couler l'eau, une fois l'eau devenue claire, on la récupérait au bas de la cuve et les lavandières avec des brouettes emportaient leur linge au lavoir puis elles s'agenouillaient dans leur carrosse et frappaient le linge vigoureusement avec le battoir (dit le batou).

Depuis le Moyen-Age où Saint Marc enseigna cette méthode, aucune modification ne fut apportée à cette technique jusqu'à la dernière guerre car le savon rapporté par les Croisés était excessivement cher.

Les lessiveuses apparurent après la guerre de 1870, l'eau de javel pour le blanchissage, la boule bleue et le savon en paillettes sont désormais utilisés comme lessive.

Plus tard en 1936, la machine à laver, présentée aux arts ménagers de Paris, fut longtemps ignorée dans les campagnes et c'est seulement en 1960 qu'elle est devenue l'objet indispensable à chaque foyer.



M^{me} LELEVÉ une lavandière de Vaudry !

Les Maisons Fleuries et Potagers

Comme chaque année, les habitants étaient invités à participer au concours des Maisons Fleuries et des Potagers. En raison du nombre trop faible d'inscrits, le concours des jardins de printemps n'a pu se dérouler. Nous le regrettons car beaucoup de vos jardins présentent à nos regards des aménagements dignes de concourir !! Nous vous attendons pour 2019...



1^{er} Prix Maisons fleuries
M. Roland GUILLOUET

La remise des récompenses pour les deux autres concours a eu lieu le 28 septembre. Tous les participants étaient présents et chacun a reçu un diplôme réalisé par notre secrétaire Frédérique NICOLLE et un cadeau choisi par Nadine POTHIER et Marie-Jo LARIVIERE qui essaient d'innover chaque année. Mais la tâche s'avère de plus en plus difficile.

Dans la catégorie potagers, René VIVIER a, cette année encore, remporté le 1^{er} prix. Le plus âgé de nos participants a de nouveau prouvé tout son savoir faire et sa passion pour les plantations. Quatre participants supplémentaires ont rejoint cette année la liste des lauréats, tandis que trois autres n'ont

pas pu présenter leurs réalisations. Nous espérons les retrouver l'année prochaine. Nous tenons à remercier tous les habitants, participant ou non aux concours : ils contribuent en effet à faire de Vaudry une commune fleurie dont il est agréable de sillonner les rues.



1^{er} Prix Potagers
M. René VIVIER

LES MAISONS FLEURIES

1 ^{er}	Roland GUILLOUET	77 €
2 ^{ème}	Éric JOETS	61 €
3 ^{ème}	Pierre BOURRÉE	46 €
4 ^{ème}	René HÉBERT	25 €
5 ^{ème}	Renée CHAVENTRÉ	25 €
6 ^{ème}	Yvette LELEVÉ	25 €
7 ^{ème}	Gisèle CHOSEROT	25 €
8 ^{ème}	Christian NAVEAU	25 €
9 ^{ème}	René VIVIER	25 €

Offert par la commune :

1 diplôme + 1 plantation

POTAGERS

1 ^{er}	René VIVIER
2 ^{ème}	René LEBRETON
3 ^{ème}	Claude CHAVENTRÉ
4 ^{ème}	Christian NAVEAU
5 ^{ème}	Yvette LELEVÉ
6 ^{ème}	Jean-Paul HUARD

Offert par la commune :

1 diplôme + 1 bon d'achat de 15 €
+ 1 cadeau pour le jardinage

LE CLOS FLEURI

Toutes compositions florales
☎ à distance - Livraison à domicile

7, rue Général Leclerc - 14500 VIRE
Tél. 02 31 68 34 60
pierrette-patard@orange.fr



Bourse d'échanges de plantes et de graines

La bourse d'échanges a lieu une fois par an au printemps, depuis 2009.

En tenant compte des avis des participants, la commune expérimente la bourse d'échanges « permanente » pour donner ses plantes en surplus et semer les graines au fil des saisons. La commune propose aux jardiniers de se donner rendez-vous le samedi de 10 à 12 h dans le hall de la mairie, lorsque la permanence d'adjoint est ouverte.

Les participants s'organisent entre eux et remportent les plantations non échangées.

Cours d'eau à Vaudry

Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des Cours d'Eau Vire Amont

Le Programme de restauration et d'entretien des cours d'eau de la Vire amont s'est poursuivi en 2018, avec notamment une intervention à Vaudry sur le cours d'eau de l'Allière. Le linéaire concerné, d'environ 1,5 km, se situe entre les lieux-dits Tesson et Pont de Vaudry.

Lors des travaux, la ripisylve est entretenue : abattages ponctuels, élagage, débroussaillage, retrait des embâcles gênant l'écoulement de l'eau du cours d'eau. Des aménagements ont été installés (pompe de prairie, réseau de bacs et passerelle) afin d'éviter l'accès du bétail dans le lit du cours d'eau et d'éviter la dégradation des berges. Les objectifs principaux de ce programme sont de garantir un bon état écologique du milieu, d'améliorer la qualité de l'eau pour la consommation humaine, limiter les risques d'inondations et préserver les écosystèmes.

Les travaux et le poste de technicien rivière sont financés à 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Normandie et les fonds européens FEADER. Pour cette deuxième année de travaux, le coût global des interventions sur la Virène, la Brévogne, la Cunes et l'Allière s'est élevé à 144 873,70 €TTC hors subvention.



HONDA
The Power of Dreams

**Pensez dès maintenant
au printemps 2019 !**

Antivol

Miimo peut être protégé par un code de sécurité unique, qui garantit quelle ne peut être utilisée par personne d'autre que vous.

Honda Miimo

HRM 310 / 520 / 3000

Et dire qu'avant il fallait tondre !



À partir de **1990€** hors pose



Application bluetooth

Une interface intuitive et simple d'utilisation qui vous permet de changer les paramètres de votre Miimo via Bluetooth sur votre smartphone.

*Seulement disponible sur les modèles HRM3000

Retrouvez
les modèles
Honda Miimo
HRM 310 / 520 / 3000

Tonte en pente et sur terrains accidentés

Grâce à son adhérence et sa traction, Miimo est parfaitement opérationnelle sur des pentes allant jusqu'à 25°.

JAMOTTE
MOTOCULTURE

La Papillonnière - Route de Caen

14500 VIRE - Tél. 02.31.68.80.22

www.jamotte-motoculture.com

École Maternelle Arthur Papworth

Bonjour à tous et bienvenue à l'école maternelle Arthur Papworth

Nous avons fait notre rentrée dans une école très colorée car repeinte pendant l'été. Ces nouvelles couleurs ont attiré beaucoup d'enfants : 31 élèves chez les PS-MS avec Solenne Prestail et Florence Lebouvier et 32 élèves chez les MS-GS avec Françoise Laurent et Caroline Marion. Deux apprenties complètent l'équipe. L'année scolaire sera remplie de projets pédagogiques axés sur la nature, fil conducteur qui nous permettra de traverser tous les domaines d'apprentissages de l'école maternelle.

Depuis la rentrée, des escargots se sont invités dans les classes : ils nous ont permis de découvrir des albums, des documents et surtout de nous questionner. Nous partirons ensuite à la découverte de l'auteur Christian Voltz et travaillerons autour du recyclage des déchets avec une animatrice du CPIE de l'Orne. Avec l'artiste locale Marion Alexandre, nous aurons le plaisir de peindre et de découvrir son univers artistique en travaillant sur les arbres.

Nous découvrirons aussi les végétaux, leurs besoins et l'importance de l'eau dans la vie de tous les jours.



Nous compléterons nos temps de travail à l'école avec des visites au CPIE de Ségrie-Fontaine, la venue de spectacles audio-visuels et interactifs de la compagnie Planet Mômes, la visite de la ferme de la Sittelle ...

Tout ceci sera possible grâce à l'aide financière de l'APE du RPI de Roullours-Vaudry, la Mairie de Vaudry et la coopérative scolaire.

Très bonne année 2019 à tous.



A partir du 1^{er} Janvier 2019

TARIF de la CANTINE : 2,90 € le repas

TARIF de la GARDERIE - Tarif forfaitaire : matin à partir de 7h20 : 0,90 € - soir jusqu'à 18h30 : 1,10 €

Information pour la rentrée 2019-2020 :

Si vous avez un enfant né en 2016 qui n'est pas encore scolarisé à l'école maternelle, et un enfant né en 2017 qui sera scolarisé en toute petite section, merci de contacter la mairie qui procèdera aux inscriptions dès le mois de janvier 2019.

Rénovation de l'école



La commune déléguée de Vaudry a profité des vacances d'été pour rénover l'école maternelle : dépose de la moquette murale et peinture des murs des 2 classes, de la garderie, du hall d'accueil, du bureau de la directrice et des sanitaires. Le choix des couleurs a été laissé à l'équipe enseignante. Le sol de la garderie a également été changé.

École Hugues Aufray à Roullours

Bonjour à tous,

Cette année, la rentrée scolaire a débuté par une belle journée ensoleillée. Karine JEAN-BAPTISTE, la Directrice, en présence de ses 20 élèves de CP, David GOSSELIN et ses 24 élèves de CE1, Fanny DURAND et ses 27 élèves de CE2-CM1 ainsi que Hélène GAGO et Céline RUAULT avec leurs 20 élèves de CM2 ont eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à un nouvel enseignant, Arnaud HAMON, enseignant des CE2-CM1 le vendredi. Quant à Mme RUAULT, elle assure également la décharge de direction de Mme JEAN-BAPTISTE le jeudi. Enfin, les plus jeunes camarades de maternelle sont à nouveau tous réunis à l'école de Vaudry. L'effectif global de l'école de Roullours s'élève désormais à 91 élèves.

Dès octobre 2018, tous les Roullotins et Roullotines ont eu la chance dans le cadre de la Semaine du Goût de visiter la biscuiterie de Lonlay l'Abbaye et d'apprécier ensuite ces saveurs bien sucrées issues de la gastronomie normande.

Les plus grands ont également bénéficié d'une intervention SEROC sur le thème des déchets avec une éducation sur le thème de l'environnement.

D'autres projets culturels sont élaborés intégrant notamment selon les classes des sorties au cinéma Le Basselin et au théâtre du Préau de Vire, une sortie pédagogique au Planétarium Ludiver de Tonneville, au Mémorial de Caen... sans omettre un lien avec la Fête des Jumelages en mai 2019. Dégustation des sablés de la biscuiterie de Lonlay l'Abbaye

A Noël, fidèle à lui-même, un étrange personnage au nez gelé, vêtu d'un manteau rouge, s'organise à planifier sa tournée, préparer sa venue avec des « lutins proches de l'école » ...

Comme à l'accoutumée, tous les élèves participeront aux rencontres sportives organisées avec les différentes écoles du secteur de Vire : jeux de raquettes, athlétisme, orientation, futsal...

Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves, au Comité des Fêtes, aux Amis du Moulin de Louis et à la commune déléguée de Roullours pour leur soutien tant sur le plan financier que sur leur contribution « humaine ».

Cette année scolaire réserve peut-être encore à tous ces enfants bien d'autres surprises...



Dégustation des sablés de la biscuiterie de Lonlay l'Abbaye

Bonne année 2019 ! L'équipe enseignante

VACANCES SCOLAIRES 2019

Zone B - Académie de Caen

Février	9 Février au 24 Février	Toussaint.....	19 Octobre au 3 Novembre
Pâques	6 Avril au 22 Avril	Noël	21 Décembre au 5 Janvier 2020
Été	6 Juillet au Septembre		



reservation@manoirdelapommeraiie.com



Manoir de la Pommeraiie

Restaurant - Traiteur - Ventes à emporter



Bib Gourmand



02 31 68 07 71 - L'Avverre - Roullours (VIRE) - www.manoirdelapommeraiie.com

Venez découvrir nos formules déjeuner tous les mardis, mercredis et jeudis midi.

Chaque semaine de nouvelles recettes



Une équipe jeune et passionnée autour de Masako & Julien Guérard



Association des Parents d'Élèves du RPI Vaudry-Roullours

Venez participer à nos événements tout au long de l'année



13 novembre 2018



2 février 2019



23 mars 2019



15 juin 2019



L'équipe de l'APE profite de cette publication pour vous présenter les animations organisées tout au long de l'année scolaire afin de financer les projets des équipes éducatives de Roullours et Vaudry.

Nous avons commencé cette année scolaire 2018/2019 par le loto qui a eu lieu le 13 Octobre, il sera suivi par la boum carnaval le 2 Février, la soirée choucroute le 23 Mars et finira par le traditionnel concours de pétanque le 15 Juin. Toutes les animations sont ouvertes à tous, toujours dans le seul but d'accompagner les projets des enseignants. Les bénéficiaires enregistrés sur l'année précédente nous permettent de provisionner une partie de l'argent nécessaire pour assurer la présence du cirque dans 3 ans, ainsi que de soutenir financièrement les projets de l'école de Vaudry.

En effet, comme déjà annoncé l'année dernière, notre objectif est d'assurer la venue du cirque tous les 4 ans afin d'en faire profiter tous les enfants du RPI.

Cette année, l'association a également pu faire un don à hauteur de 1150€ à l'école de Vaudry. Cet argent servira au financement de la majorité des projets élaborés par la Directrice de l'école.

Merci à la municipalité de Vaudry pour son aide tout au long de l'année, ainsi qu'un grand merci aux personnes présentes pour la préparation et l'organisation des différentes animations.

Venez rejoindre l'APE ou simplement participer aux différents événements. APE

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite à tous une très belle année 2019

Le Comité des Fêtes



Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Vaudry vous remercie de votre présence à ses animations en 2018. Un loto, une chasse aux œufs, une randonnée ainsi qu'un vide-grenier ont été organisés en 2018. Le comité a également été présent à la fête de la musique Place de la Mairie de Vaudry ainsi qu'à la fête de l'été du quartier St Roch. En 2019, nous vous proposons le programme suivant :

- un loto le samedi 9 mars, - une chasse aux œufs le samedi 27 avril, - une randonnée le mercredi 8 mai, - un vide-grenier le dimanche 30 juin.

Nous tenons à remercier tout particulièrement toutes les personnes extérieures à l'association, qui viennent régulièrement nous aider. Nous vous invitons à venir nombreux à nos animations et pourquoi pas, si vous avez du temps libre, à rejoindre notre petite équipe qui sera ravie de vous accueillir.

Notre blog internet <http://comitefetesvaudry.blogspot.fr> - Tél : 02.31.68.07.51 ou 02.31.67.79.12



Running Loisirs Vive Normandie

L'association "Running Loisirs Vire Normandie" a été créée le 1^{er} décembre 2017. Elle est à but non lucratif, présidée et coachée par M. Christophe MADELAINÉ, qui pratique la course à pied depuis 30 ans. Son but est la promotion de la course à pied, sous toutes ses formes. Le mot d'ordre de l'association est la convivialité et la bonne humeur à raison de 2 séances/semaine le lundi et le jeudi soir de 18h30 à 19h30 au départ du parking du Vaudeville. L'association comprend 90 adhérents cette année. Les membres du bureau : Président et coach : Christophe MADELAINÉ - Vice-président : Dominique MARGUERIE - Secrétaire : Françoise LACOSTE - Trésorier : Luc ORDONNAUD - Membres : Claude DESHAYES, Isabelle DUBOIS, Stéphane GERAULT.

Sportivement !



Amicale des chasseurs

Le président de l'amicale des chasseurs et les membres du bureau sont satisfaits de voir moins d'animaux domestiques en divagation sur le territoire. « La Galle est toujours présente sur la commune, 7 renards et 5 blaireaux retrouvés morts sur le terrain ». Il faut rester vigilant. L'amicale des chasseurs organise sa manifestation Repas/Tripes le dimanche 3 mars 2019.

Pour les réservations : M. ROUSSIN Philippe au 06 66 72 33 95

M. GUILLOUET Gilles au 02 31 68 46 43



Anciens Combattants et Victimes de Guerre



Retour sur les faits marquants de l'année 2018

Notre devoir de mémoire : nos cérémonies ont lieu d'abord à VIRE puis à VAUDRY au Monument aux Morts et à la Tombe du Soldat Arthur PAPWORTH. A l'issue de ces cérémonies un vin d'honneur a été servi par la municipalité, que nous remercions. Nous remercions également toutes les personnes et les jeunes qui se sont



mobilisés à ces journées commémoratives : nos porte-drapeaux souvent sollicités, notre trompettiste, ainsi que les personnes qui ont assuré l'organisation et le service de notre banquet.

Sur les traces du Régiment Arthur PAPWORTH : une délégation de quinze britanniques dont quatre Membres de la famille A. PAPWORTH ont été reçus par M^{me} le Maire délégué de Vaudry et se sont rendus sur le terrain où le Soldat a perdu la vie. Une gerbe de poppies a été déposée par une jeune fille de la famille devant les porte-drapeaux : du régiment anglais et de nos anciens combattants.

Nous avons tenu notre Assemblée Générale, une minute de silence a été observée en la mémoire de Marcel CORNU qui nous a quittés. Notre escapade d'août à Saumur a été très appréciée : le Cadre Noir, la visite des caves de la V^{ie} Amiot, la promenade en petit train dans Saumur. Une journée bien remplie et agréable. Enfin ce rapport annuel est aussi l'occasion de vous remercier d'être toujours nombreux à nous accorder votre soutien.

Nous nous attacherons à toujours le mériter en veillant à protéger le devoir de mémoire.

Pour le Comité : son Président Pierre LIOT - Tél : 02.31.68.39.53

Club de l'Amitié



Repas des aînés



Anniversaires des adhérents



Anniversaires de mariage

A l'aube de cette nouvelle année nous vous faisons part de la rétrospective de l'année 2018. Deux amis de notre club nous ont quittés Bernard Chauvet et Madeleine Besnard. L'an dernier Jacqueline Huet est partie rejoindre ses enfants ; cette année après 20 ans de présidence Marie-Thérèse Porquet passe le relais, elles sont remplacées par Christiane Oblin au secrétariat et Marie-Thérèse Durand à la présidence.

Notre association a partagé au cours de l'année : Goûter de la galette des rois gratuit - Déjeuner au bowling avec participation du club pour chaque adhérent - Repas des aînés avec participation du club - Goûter de Pâques gratuit - Concours de belote en avril - Sortie du club à Caumont l'Eventé-Balleroy en mai - Voyage de la commune au Havre en juin - Anniversaire des adhérents du club gratuit en juin - Séjour d'une semaine en Bretagne en septembre - Soirée soupe du club gratuite en octobre - Anniversaire de mariage en octobre au nombre de 9 cette année - Concours de belote le 30 octobre ouvert à tous - Goûter de Noël gratuit en décembre.

Nous nous retrouvons tous les 15 jours autour des jeux avec goûter gratuit.

Bienvenue aux nouveaux adhérents

Merci à la municipalité de Vaudry commune déléguée de Vire Normandie pour la subvention qui nous est attribuée.

Merci à notre équipe de bénévoles qui se dévouent avec plaisir et dynamisme pour faire vivre notre association au sein de notre commune.

A l'aube de cette nouvelle année 2019 le club de l'amitié vous adresse ses meilleurs vœux.

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter :

M^{me} Durand Marie-Thérèse / présidente : 02.31.68.23.13

M^{me} Oblin Christiane / secrétaire : 02.31.68.21.98

Aéroboboxe

Très bonne participation à l'aéroboboxe cette première année à Vaudry avec 32 adhérents.

Cette discipline consiste à faire de la boxe sans adversaire, de la gymnastique, du renfort musculaire ; le tout en musique.

Les personnes qui le souhaitent, dès 16 ans peuvent venir faire une séance d'essai gratuite.

Chaque lundi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Vaudry.

Contact : Élodie Lebailly 06 21 07 01 57

Nous vous souhaitons une bonne année 2019 !



La Gymnastique Détente

Gym, Stretching, Fitness, Détente ...

C'est le moment de venir nous rejoindre tous les mardis à 20h15 (hors vacances scolaires), à la salle des fêtes de Vaudry. Pour cette saison 2018-2019, nous sommes 30 adhérents, les cours se déroulent en musique et sont animés par Chantal Maubanc, notre coach sportif diplômé d'état. Vous pouvez bénéficier d'un cours gratuit pour découvrir : le cardio-pulmonaire, la souplesse articulaire et le renforcement musculaire avec ou sans matériel. La cotisation annuelle est de 75 € et pour ceux qui peuvent venir occasionnellement, la séance est à 4 €50. Cette

année le bureau est composé de Florence LAUNAY, Présidente et Christèle JUHEL, Trésorière. Nous en profitons pour remercier nos fidèles adhérentes et adhérent, avec qui nous partageons des moments de convivialité tels que la bûche de Noël, la galette des Rois et à la fin de la saison une randonnée dirigée par Chantal, notre fidèle coach, qui organise également une soirée au restaurant fin juin. Dans l'attente d'accueillir de nouveaux adhérents, nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2019.

Florence : 07.87.37.32.88 Christèle : 06.85.80.86.02



Tennis Club

Bienvenue au club... !

Nous n'irons pas dire que le « Tennis » c'est la vie, mais les activités sportives en général contribuent énormément à la bonne santé de tous, le monde dans lequel nous vivons nous le rappelle tous les jours ... !

Les activités de loisirs, de bien-être et de santé intéressent de plus en plus les collectivités et nous également, les sportifs... ! Être membre à notre club, c'est d'abord partager et défendre les bienfaits d'un sport non compétitif avec des valeurs associatives. Nous pouvons donc jouer tout le long de l'année, en fonction de la météo, de notre envie, ceci dans l'esprit de se faire plaisir avant tout et sans se prendre la tête... et pour celles ou ceux qui le désirent nous organisons le traditionnel tournoi de fin d'année, amical, sans aucune prétention, une façon de rapprocher les gens et de mieux se connaître ! D'ailleurs, nous tenons à féliciter les nombreux jeunes qui y ont participé cette année... A noter que l'effectif pour cette saison 2018/2019 est de 50 adhérents.

Nous attachons de l'importance au confort de nos adhérents ainsi qu'au bon entretien des espaces de jeux. Nous investissons régulièrement dans des équipements neufs, bancs, filets, panneaux d'affichage, etc... Les deux courts de tennis sont parfaitement adaptés pour jouer durant les quatre saisons de l'année. Un système de verrou à codes a été mis en place pour un confort et une meilleure sécurité des équipements.

Nous invitons donc tous les nouveaux adhérents qui voudraient nous rejoindre à nous contacter aux coordonnées ci-dessous, et remercions également ceux qui y sont déjà de nous faire confiance pour le travail réalisé...



Président : Olivier LEDANOIS tél : 06 71 13 55 01 - Vice-président : Dominique ROUSSEAU tél : 02 31 67 78 36 - Trésorière : Monique ROUZIERE tél : 02 31 67 04 44 - Trésorier-adjoint : Jérôme MISERETTE tél : 02 31 66 93 57 - Secrétaire : Alain BIHEL tél : 02 31 68 16 68

Cotisation : 20 euros adultes - 10 euros jeunes/étudiants/sans emploi.

Association Sportive Vaudry/Truttemer



Une saison 2017 / 2018 IDEALE ! Avec la montée des deux équipes seniors de l'ASVT en division supérieure. L'équipe A termine première en deuxième division de District. La montée s'est jouée lors de la dernière journée, talonnée par Villers-Bocage : avec cette accession l'ASVT espère jouer les troubles fêtes en première division ! L'équipe B quant à elle finit seconde de son groupe de quatrième division de District et accède à la division supérieure en tant que meilleure deuxième. Pour cette saison 2018 / 2019, l'effectif senior est de 44 licenciés et les objectifs sont pour l'équipe A jouer le haut de tableau et pour l'équipe B être dans les cinq premiers du classement.

2018 a également été marquée par le sacre de l'équipe nationale lors de la coupe du monde, et a donc motivé les jeunes ! Nous comptons 44 enfants de 6 à 13 ans licenciés au club cette saison. Trois équipes de U6-U7 ; une équipe de U9 ; une équipe U11 et une équipe U13 en entente avec La Graverie-Bény, mais sans la présence des parents qui les accompagnent et les dirigeants qui les encadrent rien de tout ça ne serait possible, merci à eux !

La pérennité de l'A.S.V.T. est aussi due à son encadrement avec ses quinze dirigeants et son arbitre qui officie au niveau du district, Joël Vincent.

Un grand merci aux sponsors qui nous font confiance ainsi qu'au soutien de nos municipalités notamment pour l'éducateur virois qui encadre nos jeunes.



3^{ème} tour de coupe de France
perdu contre La Ferté Macé (0-3)

*L'A.S.V.T. organisera une matinée tripes à la salle des fêtes de Truttemer le Grand
DIMANCHE 3 FEVRIER 2019*

De nouveaux jeunes joueurs seront toujours les bienvenus à l'A.S.V.T. !!!!

Contact : Romain HERVIEU - responsable des jeunes - 06 83 84 15 57

KICK'n CLAP Country Dance Club

Les 23 et 24 novembre 2018 auront vu se dérouler les festivités du 20^{ème} anniversaire du Club. Deux soirées de danse et de musique auxquelles de nombreux danseurs ont répondu présent, en s'inscrivant dès le mois de septembre.

Le bal rétro du vendredi soir va couvrir quelques 20 ans de danses et de musiques, depuis les tout premiers pas du club. Nous étions 6 à attendre d'éventuels amateurs dans la salle des fêtes, le mercredi 18 novembre 1998. Et de ces « pionniers », deux sont encore au nombre de nos adhérents aujourd'hui.

Nous aurions souhaité réunir davantage des artistes venus animer nos événements au fil des années, venus de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et, bien sûr de France. Certains groupes n'existent plus : Armadillo, Les Hawling Fox, les premiers animateurs de notre scène.... Outre le budget astronomique que cela aurait représenté, le temps, aussi, nous aurait manqué ! Notre choix s'est donc porté sur Wayne Law, un auteur-compositeur-interprète australien, qui a ravi les amateurs de musique country à chacun de ses précédents passages. Samedi, l'après-midi est consacré à des stages de danse, animés par Guylaine Bourdages, venue de son lointain Québec conquérir les pieds et le cœur des danseurs français. Son charmant accent et ses expressions typiques agrémentent ses prestations de grande qualité.

Enfin, la soirée est animée par l'orchestre The Partners, dont la réputation est excellente auprès des danseurs. Bien évidemment, chacune de ces soirées sera illuminée par les bougies de très bons gâteaux confectionnés par un artisan virois.



Des cadeaux aux participants,
et les nouveaux T-Shirts du club

Long Live Kick n' Clap !

RAM : Relais Assistantes Maternelles

Le RAM de référence pour les parents en recherche d'un mode d'accueil et les assistant(e)s maternel(le)s résidant sur la commune de VAUDRY est le :

Relais Assistant.e.s Maternel.le.s « Les petites fripouilles »
géré par le CCAS de VIRE NORMANDIE et animé par Marie GROISIL.

Le RAM propose 4 matinées d'éveil par semaine à destination des assistant.e.s maternel.le.s, gardes d'enfants à domicile, enfants et parents employeurs dont une en itinérance par roulement sur les communes de : VAUDRY, ROULLOURS, MAISONCELLES LA JOURDAN ET TRUTTEMER LE GRAND.

La Commune de VAUDRY compte 13 assistant.e.s maternel.le.s agréés dont 12 en activité.

Quelques images !



Qu'est-ce qu'un RAM ?

Le Relais Assistant.e.s Maternel.le.s est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant.e.s maternel.le.s, des gardes d'enfants à domicile et des enfants.

Le RAM « Les petites fripouilles » fait partie du Service Petite Enfance géré par le CCAS de Vire Normandie.

Pour qui ?

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes d'enfants à domicile :

- ⇒ Informe sur votre rôle de salarié(e) du particulier employeur, votre statut, vos droits et vos obligations...
- ⇒ Accompagne dans votre profession, dans vos relations avec les familles, les enfants et dans l'évolution de vos pratiques.
- ⇒ Propose des ateliers d'éveil, soirées thématiques,
- ⇒ Offre, un lieu d'écoute, d'échanges et de professionnalisation.
- ⇒ Informe également toute personne souhaitant devenir assistant(e) maternel(le)

Pour les familles :

- ⇒ Informe sur les différents modes de garde présents sur le territoire de Vire Normandie, diffusion de la liste des disponibilités des assistant.e.s maternel.le.s
- ⇒ Informe sur votre rôle d'employeur d'une assistant.e maternel.le : les démarches à effectuer (déclaration d'embauche, élaboration du contrat de travail...), vos droits et vos obligations, les aides financières (CMG)...

Pour les enfants :

- ⇒ Offre un lieu d'accueil adapté, chaleureux et convivial.
- ⇒ Développe la socialisation au travers d'un groupe tout en étant accompagné individuellement de leur assistant(e) maternel(le)
- ⇒ Permet de participer à des ateliers d'éveils.

RAM : Relais Assistantes Maternelles, suite

Qu'est-ce qu'une matinée d'éveil ?

L'objectif principal des animations est de partager un moment privilégié de jeux et de découverte mutuelle avec les enfants que l'on soit assistant.e.s maternel.le.s, gardes d'enfants à domicile et/ou parents.

Les ateliers proposés favorisent l'éveil, l'épanouissement, la socialisation du jeune enfant en respectant son rythme et ses besoins. Ils contribuent aussi à la création de liens professionnels entre les assistant(e)s maternel(le)s en dehors de leur domicile, tout en restant centré sur le bien-être de l'enfant.

En pratique :

Les ateliers d'éveils sont gratuits et ouverts à tous les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s, garde à domicile et/ou parents employeurs.

Les assistant(e)s maternel(le)s reçoivent le planning à chaque vacance scolaire. Pour le recevoir, le parent peut contacter directement le RAM « Les petites fripouilles ».

Les matinées d'éveil ont lieu de 9h30 à 11h30 et sur inscription au préalable.

En application de la décision du conseil d'administration de la CAF : « La participation aux ateliers pour l'enfant accueilli chez les assistant(e)s maternel(le)s ou accompagné de ses parents est limitée à une fois par semaine ».

Contacts :	
Marie Groisil Animatrice RAM « Les petites fripouilles » → 02.31.66.43.89 ✉ mgroisil@virenormandie.fr	
Période scolaire / 4 matinées d'éveil	Vacances scolaires / 2 matinées d'éveil
Mardi et Vendredi Au Centre Socioculturel Charles Lemaître rue de la Delotière à VIRE.	<i>Se référer au planning pour les jours et lieux d'animations</i>
Mercredi en itinérance Communes de : VAUDRY, ROULLOURS, MAISONCELLES LA JOURDAN ET TRUTTEMER LE GRAND.	
Jeudi Au sein des structures partenaires de la ville ou Au Centre Socioculturel Charles Lemaître	
Permanences d'accueil au public	
Du mardi au jeudi de 13h30 à 17h avec ou sans rendez-vous 1 Rue François Gallet, 14500 VIRE	

Prochainement :

La fête de Noël des RAM de Vire Normandie aura lieu le vendredi 14 décembre 2018 dès 17h45 à la salle du Vaudeville à Vire.

Au programme de la soirée :

Spectacle petite enfance « Le cadeau du Père Noël », visite du Père Noël, buffet dinatoire. Cette manifestation est gratuite et destinée aux parents employeurs, assistant(e)s maternel(le)s, gardes d'enfants à domicile et aux enfants.

Informations et inscriptions auprès de M^{me} GROISIL Marie au : 02.31.68.30.97.

Plombier - Chauffagiste
Entreprise
TOULLIER
Installateur Salle de Bains

VIESSMANN

Installation - Entretien - Dépannage
Chaudières Fuel - Gaz - Bois
Énergies renouvelables - Solaire - Pompe à chaleur
Salle de bains

30, route de Condé - Vaudry - 14500 VIRE NORMANDIE
Tél. 02 31 68 48 27 - Fax 02 31 68 67 69
philippe.toullier@wanadoo.fr

électro service

E

ELECTRICITÉ Générale
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Toutes Énergies
Dépannage

Véronique HERVIEU - Jean BUYTAERT
Rue de La Planche - 14500 VIRE - Tél. 02 31 68 27 13

Intercom de la Vire au Noireau - Ordures ménagères

Les déchets sur la Commune déléguée de Vaudry

Sur votre commune, des colonnes d'apport volontaire sont installées :

- à l'entrée du cimetière N° 2
- sur le parking du centre E. Leclerc
- à côté de la salle des fêtes (verre uniquement)
- au lieu-dit le Gage
- au chemin des Monts



Les habitants du bourg et des Monts bénéficient d'une collecte en porte à porte des sacs jaunes (recyclables) : les mardis à partir de 8h00.

Les habitants doivent se rendre à la Mairie pour retirer des sacs jaunes.

La déchèterie de Canvie

Plusieurs types de déchets sont acceptés à la déchèterie, vous pourrez trier efficacement bon nombre de ceux-ci ; pour ce faire, les agents de la déchèterie sont à votre disposition pour vous y aider, d'autre part des logos matérialisent les déchets à trier par benne.

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Mercredi : 14h00 à 18h00

Le dernier usager est accepté 10 minutes avant la fermeture



Afin de faciliter le tri, pensez à organiser votre remorque par types de déchets vous gagnerez du temps sur place. Vous éviterez ainsi de jeter dans la benne tout venant, qui doit rester la dernière solution car ces déchets sont directement enfouis et donc non recyclés.

Tous les déchets admis à la déchèterie ne doivent surtout pas être jetés dans les ordures ménagères car ils doivent bénéficier d'un traitement spécifique pour chacun d'entre eux.

Certains de ces déchets sont très polluants et/ou toxiques.

... Comme par exemple les déchets spécifiques des ménages, déchets très polluants qui doivent donc être impérativement déposés à la déchèterie.



Depuis début 2016, vous avez la possibilité de trier vos déchets d'ameublement (une benne spécifique existe à la déchèterie de Canvie) :

Les éléments d'assise : canapés, fauteuils, sièges... (Pour usage intérieur ou extérieur)

Les éléments de couchage : literie, sommiers, cadre de lit ...

Les éléments de rangement : meuble d'appoint, buffet, meuble de salle de bain, bibliothèque...

Les éléments de pose ou de travail : mobilier technique, mobilier de cuisine...



RAPPEL

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. **Largement pratiquée** cette **activité est pourtant interdite** depuis plusieurs années **par le règlement sanitaire départemental**, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, **toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement**.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la **valorisation des déchets verts** plutôt que leur brûlage, comme le compostage individuel, broyage et paillage, tonte mulching, ou l'apport en déchèterie.

Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une **amende qui peut aller jusqu'à 450 Euros**



A la déchèterie, vous pouvez :

Acquérir un composteur 300 ou 800 Litres selon la taille de votre jardin, pour 16 ou 22 €uros (pour l'obtenir, nous vous remercions de vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois). acheter du compost. Vous pourrez utiliser ce compost comme engrais pour vos platebandes ou pour rempoter vos plantes en pots.



ZOOM SUR LES TEXTILES : Les textiles, linges de maison, chaussures et articles de maroquinerie, même usés, abîmés ou déchirés, peuvent avoir une seconde vie et doivent être déposés dans les conteneurs à textiles.

Ils seront revendus à petits prix ou recyclés.

www.lafibredutri.fr ce lien vous permettra de trouver le point d'apport volontaire le plus proche.

Deux conteneurs à vêtements sont à votre disposition : un au lieu dit le Gage dans les Monts, un dans le bourg ou **encore** à la déchèterie de Canvie.

FAITES LE BON GESTE

Ramassage des sapins de Noël

Dans le cadre de sa compétence Ordures Ménagères, l'Intercom de la Vire au Noireau organise la collecte de sapins de Noël dans chaque commune déléguée de Vire Normandie. Ainsi, à Vaudry, le point de collecte sera situé derrière la mairie. L'association Rivières et Bocages assurera le ramassage le lundi 7 janvier et le lundi 14 janvier matin.

Ces sapins seront broyés pour faire du paillage.

Alain Garage
Spécialiste voitures italiennes & camping-car

☎ 02 31 67 15 10
☎ 07 50 81 84 35
✉ alaingarage1@orange.fr
📘 Alain Garage

Reparations véhicules toutes marques
Vente véhicules neufs & occasions

20 Rue de Rennes 14500 Vire

SIRET 813 146 156 00019

 **VIMONT SARL**

TERRASSEMENT - DÉMOLITIONS - ENROCHEMENT
ASSAINISSEMENT - TRANSPORT de MATÉRIAUX
MAÇONNERIE NEUF et RÉNOVATION
BÂTIMENT AGRICOLE

14500 VAUDRY
Tél. 02 31 67 13 55
E-mail : vimontsar@gmail.com



Entretiens de terrains et Civisme

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Nous vous rappelons que l'utilisation des pesticides, unanimement reconnus comme nocifs pour la qualité de l'eau, la santé et l'environnement, est proscrite pour les collectivités dans les espaces ouverts au public depuis le 1er janvier 2017 et qu'elle le sera dès le 1er janvier 2019 pour les particuliers. C'est pourquoi dans notre commune comme dans d'autres, vous trouverez des herbes folles... qui disparaissent il y a quelques années dès leur formation. Dans les cimetières, également, la réglementation s'impose, même si les cimetières, lieux de recueillement et de mémoire, méritent tous nos soins, notre attention et notre respect. Mais nous devons veiller à garantir la santé des visiteurs et des personnels. Des méthodes plus douces et alternatives, telles le désherbage thermique, sont utilisées. La mise en œuvre a été difficile sur l'ensemble de la commune de Vire Normandie. Mais depuis la fin de l'été, les équipes tournent et la campagne de désherbage est devenue plus conséquente à l'approche de la Toussaint. Je rappelle que, si les services municipaux gèrent la propreté des allées, l'entretien de chaque concession est à la charge des familles, comme le stipule le règlement national des cimetières.

ENTRETIEN DES TERRAINS

La préfecture rappelle que chaque propriétaire ou locataire doit :

- procéder à la destruction des chardons au printemps et en été
- respecter une distance de 2 mètres par rapport à la propriété voisine pour la plantation d'arbres qui dépassent 2 mètres de hauteur et une distance de 0,50 mètre pour les autres
- limiter la hauteur des haies à 1 mètre aux abords des intersections (route ou voies S.N.C.F.)
- élaguer les plantations riveraines du domaine public routier selon des règles strictes : les branches et les racines doivent être coupées à l'aplomb des limites du domaine public.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PERMANENT DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE (29 JUIN 1998)

« Dans le département du Calvados, la destruction par le feu (incinération) des chaumes, pailles, déchets de récoltes laissés sur place et sous-produits d'entretien et d'exploitation des haies est interdite du 1er avril au 1er septembre de chaque année ».

« Il est interdit de laisser se développer des feux à une distance inférieure à 100 m des routes et chemins et inférieure à 200 m des habitations ».

« La même interdiction de brûlage existe à moins de 200 m des bois et forêts, des plantations et reboisements ».

LUTTE CONTRE LE BRUIT ET LES ABOIEMENTS DES CHIENS

Suite à plusieurs réclamations, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués, les **dimanches et jours fériés**, que de 10 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 20 h 00.

Suite à de nombreuses plaintes, nous demandons aux propriétaires de veiller à ce que les chiens ne perturbent pas le voisinage par leurs aboiements et cela notamment pendant l'absence des maîtres !

 **EIFFAGE**
ROUTE

**REALISATION DE COURS PERSONNALISEES POUR PARTICULIERS,
ENTREPRISES ET EXPLOITATIONS AGRICOLES**

*Bordures, gabions métalliques, soutènement,
Assainissement eaux pluviales et usées, épandage
Enrobé noir ou de couleur, bicouche gravillonné...
Revêtement en pierre naturelle, en béton...
Plateforme de silos, parkings, voirie, allées...*



**DEVIS GRATUIT – ETUDES
PERSONNALISÉES**



ZA de la papillonnière - Rue Fulgence Bienvenue –Vire
14 500 VIRE NORMANDIE
Tel : 02.31.67.15.99

Service de Transport : TADAMI



Service de Transport à la demande (TADAMI)

Depuis l'année 2012 un service de transport à la demande TADAMI permet aux habitants des communes rurales, ne bénéficiant pas du service AMIBUS (transport urbain de VIRE), de se rendre à VIRE plusieurs fois par semaine.

L'utilisateur est pris en charge à son domicile, et déposé à VIRE à l'un des 12 points d'arrêts définis (*avenue de Bischwiller, place de Martilly, gare SNCF, centre Aquavire, Clinique, Champ de Foire, Porte de Condé, Hôpital, Sainte-Anne, Le Maupas, Parc Commercial de la Douitée, Atlacomulco*).

Ce service est ouvert également aux habitants des quartiers autrefois desservis par le réseau AMIBUS (*secteurs de Martilly, Redettière, Delotière, Besnardière et Haut du Pavé*).

Le TADAMI permet aussi aux habitants de la commune déléguée de Vire de rejoindre, au départ des 12 points d'arrêts, les centres bourgs des autres communes déléguées (arrêt mairie).

Le tarif du trajet est de 1 € l'unité par passager soit 2 € l'aller-retour.

Réservation du lundi au vendredi au plus tard la veille de votre trajet et avant 16 heures en téléphonant au N° 02.31.69.68.66

Zone	Communes desservies	Jours de circulation	Horaires limite de <u>prise en charge</u> domicile (aller)
Toutes les communes		Vendredi matin, Mercredi après-midi Samedi après-midi	De 8h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30 De 13h30 à 16h30
1	Coulonces Saint-Martin de Tallevende (hors Martilly)	Jeudi matin Samedi matin	De 8H30 à 11H30
2	Saint-Germain de Tallevende	Mercredi matin Jeudi après-midi	De 8H30 à 11h30 De 13h30 à 16H30
3	Vaudry, Roullours	Mardi après-midi	De 13h30 à 16H30
4	Trutteimer le Grand Trutteimer le Petit Maisoncelles la Jourdan	Mardi matin Vendredi après-midi	De 8H30 à 11H30 De 13h30 à 16H30
5	Quartiers Redettière, Delotière, Haut du Pavé et Martilly (en remplacement d'AMIBUS)	Du mardi au samedi	De 8h30 à 11h30 De 13h30 à 16H30



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Cabinet Dominique BELLANGER

Géomètre Expert Foncier DPLG
Diagnostic immobilier

5 bis, Place du Champ de Foire
B.P. 20044 - 14502 VIRE NORMANDIE
Tél. 02 31 68 05 79
vire@cabinet-bellanger.fr

www.bellanger-geometre.fr

73, rue de la Gare
B.P. 90195 - 61104 FLERS
Tél. 02 33 64 80 87
flers@cabinet-bellanger.fr

Renseignements Administratifs

PIÈCES DÉSIRÉES	Où S'ADRESSER	Pièces ou renseignements à fournir	Coût	OBSERVATIONS
Extrait d'acte de Naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer votre Date de Naissance vos Noms et Prénoms	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de Mariage	Mairie du lieu de Mariage	Indiquer votre Date de Mariage vos Noms et Prénoms	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de Décès	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile	Date du décès, nom, prénoms (Indiquer le nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Livret de Famille	Mairie du lieu de Mariage	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants	Gratuit	Joindre une enveloppe
Reconnaissance	Mairie de son choix (service état civil)	Extrait d'acte de Naissance de l'enfant, Pièce d'identité des personnes qui désirent reconnaître	Gratuit	
Mariage	Mairie où sera célébré le Mariage	Extrait de naissance de - de 3 mois	Gratuit	Dans tous les cas, s'adresser à l'état civil 2 mois avant la date prévue
Déclaration de Décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat médical de décès	Gratuit	Dans les 24 heures suivant le décès
Certificat d'hérédité	Mairie ou Notaire	Livret de famille 2 témoins		
CARTE D'IDENTITÉ Majeur validité 15 ans Mineur validité 10 ans	<u>Mairie de VIRE</u> Uniquement sur rendez-vous 02 31 66 60 00 Présence obligatoire de l'intéressé(e) quel que soit son âge ET son représentant légal pour les mineurs et les majeurs protégés	<ul style="list-style-type: none"> • 1 photographie d'identité en couleurs de moins de 6 mois • La taille • 1 justificatif de domicile de moins d'un an • Pièce d'identité du représentant légal dans le cas d'un mineur ou d'un majeur protégé • Pour une 1^{re} demande : copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois 	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit • 25 € Dans le cas d'une perte ou volée	Dans le cas d'un renouvellement, d'un vol ou d'une perte, s'adresser à la mairie de VIRE. Connaître obligatoirement les noms de naissance, prénoms, date et lieu de naissance des parents car ces indications doivent obligatoirement être notées sur la demande.
PASSEPORT Majeur validité 10 Ans Mineur validité 5 Ans	<u>Mairie de VIRE</u> Uniquement sur rendez-vous 02 31 66 60 00 Présence obligatoire de l'intéressé(e) quel que soit son âge ET son représentant légal pour les mineurs et les majeurs protégés	<ul style="list-style-type: none"> • 1 photographie d'identité en couleurs de moins de 6 mois • La taille • 1 justificatif de domicile de moins d'un an • Pièce d'identité du représentant légal dans le cas d'un mineur ou d'un majeur protégé • Pour une 1^{re} demande : copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois 	<i>Mineur de - 15 ans 17 €</i> <i>Mineur de + 15 ans 42 €</i> <i>Adulte 86 €</i> en timbre fiscal pour l'ensemble	Dans le cas d'un renouvellement, d'un vol ou d'une perte, s'adresser à la mairie de VIRE. Connaître obligatoirement les noms de naissance, prénoms, date et lieu de naissance des parents car ces indications doivent obligatoirement être notées sur la demande.
Documents cadastraux	Mairie, Cadastre		Payant	Consultation ou Copie
Carte d'électeur	Mairie du Domicile	Livret de famille ou carte d'identité (Avoir 18 ans, être de Nationalité Française) + Justificatif de domicile récent	Gratuit	Inscription toute l'année
Extrait de casier judiciaire Bulletin N° 3	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex 02 40 49 08 94	Extrait d'acte de naissance et enveloppe pour le retour	Gratuit	Validité 3 mois
Certificat de Nationalité Française	Tribunal d'Instance du domicile	Livret de Famille ou carte d'identité	Gratuit	
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être apposée aux guichets de la Mairie	Gratuit	
Recensement Service Militaire	Mairie	Livret de famille des parents	Gratuit	
Changement de domicile	Mairie	Livret de famille, carte d'électeur	Gratuit	se présenter à la Mairie à l'arrivée et au départ
Certificat de Concubinage	Tribunal ou Mairie	Les 2 intéressés doivent se présenter avec 2 témoins	Gratuit	

SARL PICHARD-GUILLOIS

N° ORIAS 08039350

pichard.guillois@mma.fr



Assurances & Placements

40, rue Saulnerie
02 31 68 06 55

VIRE

9, Rue A. Halbout
02 31 66 19 19

Roger TOULLIER

Quincaillerie - Vaisselle - Bricolage

Droguerie - Dépôt Gaz

Cadeaux



6, Route de Condé - Vaudry - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél/Fax : 02 31 68 06 89

Entreprise de peinture

Revêtement
Isolation
Plâtrerie
Revêtement sols et murs
Création de terrasses
bois et pierres

02 31 68 20 36
sarl-leprovost@wanadoo.fr

Place de la Gare
14350 La Graverie

Ambulances LARSOUNER SARL

Ambulances LARSOUNER SARL

66, rue André Halbout
14500 VIRE
Tél. 02 31 68 07 93

« La Bastille »
14350 CAMPEAUX
Tél. 02 31 68 78 85

Entreprise agréée pour transport de corps avant mise en bière - Entreprise agréée n° P 159

TEIM

DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE DEMAIN

Dépannage
7 Jours / 7
02 31 68 36 85

ZI Est - Av. de Bischwiller
BP 40011 - Vire
14501 VIRE NORMANDIE

☎ 02 31 68 06 42
Fax 02 31 67 70 61

Guilloux 60 ANS

matériaux de construction

BOIS - COUVERTURE - ISOLATION - MENUISERIES - PANNEAUX - PARQUETS - QUINCAILLERIE

www.guillouxmatériaux.com

AVRANCHES • VIRE • VILLEDIEU-LES-P. • ROUEN
CAEN • GRANVILLE • SAINT-SEVER • CORMELLES

ÉLECTRICITÉ & DÉPANNAGE

LEMA ELECTRICITE

ALARME VOL & INCENDIE

CABLAGE RÉSEAUX INFORMATIQUES

8, rue du Valhérel - Vire - 14500 VIRE NORMANDIE
Tél. 02 31 67 25 24 - 06 06 58 10 86
lema.electricite@gmail.com

Patrice BANCE

contact@bancesarl.com

BANCE Sarl

Vins et Spiritueux

La haute Berterie
14770 St Pierre la vieille

02.31.77.81.06



E.Leclerc Vire Normandie

Au coeur de votre Région

Tél : 02.31.66.17.66 |  @ELeclercVire

E.Leclerc 
HYPER

 **espace
culturel**
E.Leclerc 

 **JARDI**
E.Leclerc 

E.Leclerc 
DRIVE

 **BRICO**
E.Leclerc 

